

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

## ARRÊTÉ

### Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **Première année de master droit de l'immobilier**, pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

Monsieur	BLANC, François	Professeur des universités (PR)
Monsieur	BLANLUET, Gauthier	Professeur des universités (PR)
Monsieur	BOUDOU, Guillaume	Professeur des universités (PR)
Monsieur	BUREAU, Dominique	Professeur des universités (PR)
Monsieur	DUBERTRET de LA FONTS de LA PLESNOYE, Matthieu	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	GALLOUX, Jean-Christophe	Professeur des universités (PR)
Monsieur	GIJSBERS, Charles	Professeur des universités (PR)
Monsieur	GUGLIELMI, Gilles	Professeur des universités (PR)
Monsieur	LECUYER, Hervé	Professeur des universités (PR)
Madame	MEYNAUD-ZEROUAL, Ariane	Maître de conférences (MCF)
Madame	MONSERIE-BON, Marie-Hélène	Professeur des universités (PR)
Monsieur	SEBBAN, Gabriel	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	TORCK, Stéphane	Professeur des universités (PR)
Madame	VINCENT, Suhasini	Maître de conférences (MCF)

### Article 2

Monsieur GIJSBERS Charles, Professeur des universités (PR) est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 4 novembre 2024

Stéphane Braconnier

